



SERVICE PUBLIC

FISCAL, FONCIER, ECONOMIQUE, COMPTABLE ET FINANCIER

PARTOUT, POUR TOUS



Du 29 novembre au 6 décembre prochain, vous serez appelés à élire vos représentants au Comité Technique Local. (CTL)

Le CTL est une instance où sont évoqués l'organisation et les conditions de travail, le fonctionnement des services. Il examine en particulier les moyens humains et budgétaires, les fermetures ou restructurations de postes ou de services, les ponts naturels ou les modifications d'horaires d'ouverture au public. Cette élection revêt donc une importance capitale.

Les élections au CTL conditionnent le nombre de représentants au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT). Le CHSCT traite de sujets similaires au CTL. Il analyse les situations de travail sous l'angle de la santé physique, mentale et de la sécurité des agents. Ses membres veillent à l'amélioration des conditions de travail des agents, évoquées lors de réunions, ou examinées lors de visites de services. Le CHSCT veille au respect des prescriptions légales et revendique leur amélioration.

Pourquoi voter F.O.-DGFIP 75 ?

Notre conception du syndicalisme n'est pas de cogérer et encore moins d'accompagner la DGFIP dans ses réformes.

F.O.-DGFIP 75 est constamment intervenu pour s'opposer aux réorganisations, aux restructurations et aux fusions qui nuisent à tous les agents et à toutes les missions. **F.O.-DGFIP 75** soutient sans cesse les agents dont l'implication ne faillit pas malgré des conditions de travail sans cesse dégradées.

F.O.-DGFIP 75 a toujours fait valoir les revendications des agents et des services en organisant des délégations et des audiences collectives auprès du Directeur Régional.

F.O.-DGFIP 75 condamne une politique d'austérité qui détruit la Fonction publique, alors que les drames

humains (maladie, stress, dépressions, accidents, suicides...) ne cessent d'augmenter dans tous les services publics.

Pour FO DGFIP 75 il faut faire valoir et faire avancer les revendications en exigeant :

- > l'arrêt des suppressions d'emplois.
- > le maintien de toutes les missions et de tous les services.
- > l'arrêt des réorganisations, des restructurations et des fusions.
- > le retrait du plan Darmanin et de tous les projets destructeurs CAP 2022.
- > l'abandon du PAS.
- > une revalorisation immédiate d'au moins 16 % de la valeur du point d'indice afin de rattraper la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2010.
- > la défense du statut général et de nos statuts particuliers.

Voter F.O.-DGFIP 75 parce que nos différences font la différence

F.O.-DGFIP est un syndicat libre et indépendant. Cette indépendance vaut à l'égard des partis politiques, des gouvernements, de l'État, du patronat et des églises.

F.O.-DGFIP n'a donc jamais donné aucune consigne de vote.

Voter F.O.-DGFIP 75, c'est choisir un syndicat qui privilégie la revendication collective en toute indépendance.

F.O. est la 1^{ère} organisation dans la Fonction publique d'État. Elle est donc l'interlocuteur légitime de tous les niveaux de décision: auprès du Directeur Général avec le Syndicat National, auprès des Ministres avec notre Fédération des Finances et de la Fédération des

Je vote

TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018



NOS DIFFÉRENCES 
FONT LA DIFFÉRENCE

Fonctionnaires et enfin au plus haut niveau avec la Confédération **F.O.**

En votant **F.O.-DGFIP 75**, vous défendrez les valeurs républicaines et la Fonction Publique dont l'avenir est en jeu et qui sont garantes de l'égalité de traitement des citoyens.

En votant **F.O.-DGFIP 75**, vous désignerez des représentants qui font valoir toutes les revendications devant la direction.

Qui sont les candidats **F.O.-DGFIP 75**?

Des collègues représentatifs des différentes missions de la DRFIP 75, des élus qui ont l'expérience des règles de gestion et qui ont à cœur de défendre tous les droits, sans jamais s'engager dans la cogestion.

En effet, parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs des seules revendications des personnels. Ils entendent tout mettre en œuvre pour défendre les droits et garanties de tous les agents et obtenir satisfaction.

LISTE DES CANDIDATS AU COMITE TECHNIQUE LOCAL

	1 - Jean-Pierre MAGOT (Contrôleur 1ère Classe – Beuret – SIE 15ème Saint-Lambert)		11 – Sandrine CHARBONNIER (Inspectrice – Londres – Division Contentieux des Particuliers PFP 1)
	2 – Bertrand ROUSSEL (Contrôleur Principal – Réaumur – F.O.)		12 – Christian MARCHANDON (Contrôleur Principal – NDV - EDR)
	3 – Marie DALL'OSTO ATASAVUN (Contrôleur Principal – Réaumur – F.O.)		13 – Martine MINIOU (Agent Principal 1ère classe – Londres Enquêteur)
	4 – Thierry DELATRE (Inspecteur – NDV – Division Paye SLR A)		14 – Vivien PIERRE (Contrôleur 2ème classe – Réaumur – Comptabilité Générale)
	5 – Pauline GUETTA (Contrôleur Principal – Réaumur – Établissements Interdépartementaux)		15 – Stéphanie LAVOYE (Agent Principal 2ème Classe – Réaumur – Dépenses Locales de Personnel)
	6 – Stéphane DERGUI BOUSSOU (Contrôleur 1ère Classe – Uzès – BCR Paris-Centre)		16 – Jacques KERSIMON (Contrôleur 1ère classe – Moulin Vert – SIP 14ème Alésia)
	7 – Thérèse GROMESNIL (Contrôleur Principal – Réaumur – Établissements Interdépartementaux)		17 – Karine ANTUNES (Inspectrice – Saint-Hyacinthe – 4ème BDV Paris-Centre)
	8 – Serge BOGAERTS (Contrôleur 1ère Classe – Réaumur – Service Région)		18 – Isabelle LANDEAU (Contrôleur 2ème Classe – Londres – Equipe dédiée au recouvrement forcé PFP 1)
	9 – Joëlle JOUANNEAU (Inspectrice - Londres – Division Contrôle Fiscal Est)		19 – Henri JOGUET (Agent Principal 2ème classe – Réaumur – Dépenses Locales de Personnel)
	10 – Arnaud ANGOMARD (Contrôleur Principal – Beuret – SIP 15ème Saint-Lambert)		20 – Sonia MARIE-SAINTE (Agent Principal 1ère classe – Paganini - TP CAS)

Je vote
TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2018



NOS DIFFÉRENCES ≠
FONT LA DIFFÉRENCE